

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: **84401966.1**

51 Int. Cl.⁴: **G 08 G 1/16**

22 Date de dépôt: **02.10.84**

30 Priorité: **03.10.83 FR 8315696**

71 Demandeur: **THOMSON GRAND PUBLIC, 74, rue du Surmelin, F-75020 Paris (FR)**

43 Date de publication de la demande: **10.04.85**
Bulletin 85/15

72 Inventeur: **Rambaud, Guy René, THOMSON-CSF**
SCPI 173, bld Haussmann, F-75379 Paris Cedex 08 (FR)

84 Etats contractants désignés: **DE FR GB IT**

88 Date de publication différée du rapport de recherche: **15.05.85 Bulletin 85/20**

74 Mandataire: **Grynwald, Albert et al, THOMSON-CSF**
SCPI 173, Bld Haussmann, F-75379 Paris Cedex 08 (FR)

54 **Système pour la détection d'un obstacle prédéterminé sur le trajet d'un véhicule terrestre.**

57 L'invention est relative à un système détecteur d'obstacle pour des véhicules terrestres.

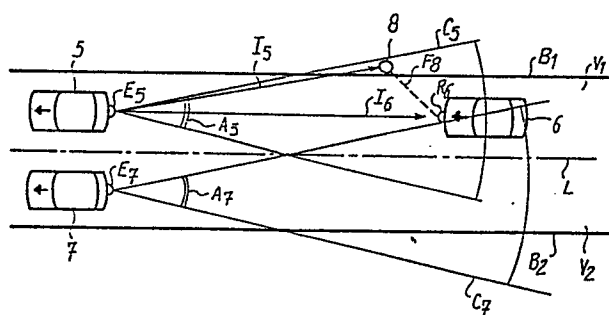
Ce système comporte des moyens pour détecter un obstacle prédéterminé se trouvant sur le trajet d'un véhicule (6). L'obstacle prédéterminé est par exemple un autre véhicule (5; 7) circulant devant le premier véhicule dans le même sens, ou un véhicule risquant de se trouver sur son trajet, par exemple à l'approche d'un carrefour.

Dans un mode de réalisation préféré, le véhicule qui doit détecter l'obstacle est muni d'un récepteur (R6) recevant directement une onde émise par un émetteur (E5; E7) placé sur le véhicule (5; 7) faisant obstacle et émettant directement vers l'arrière dans le sens opposé à la marche.

Dès lors que le véhicule (6) équipé d'un récepteur (R6) entre dans la zone d'émission d'un émetteur (E5; E7), l'utilisateur dudit véhicule est averti de la présence de l'obstacle risquant de se trouver devant lui, et sait que cet obstacle représente un danger potentiel.

A proximité des virages, des sommets de côtes, des carrefours, des stations répétries commandées par le signal émis à partir d'un véhicule sont utilisées pour réémettre un signal dans la ou les directions pour lesquelles il représente un danger. Un véhicule qui rentre dans la zone de réémission est alors averti.

De préférence, les ondes utilisées sont les ondes électromagnétiques.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0136956
Numéro de la demande

EP 84 40 1966

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	FR-A-2 159 360 (DAIMLER-BENZ) * Page 1, ligne 1 - page 3, ligne 10 *	1,2	G 08 G 1/16
A		3,5,7,9,12	
A	FR-A-2 131 433 (MESSERSCHMITT) * Revendications *	1,2,26	
A	FR-A-2 240 492 (GENDROT) * Revendications *	11,13	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			G 08 G
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 15-01-1985	Examineur SGURA S.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

